



Suite de plainte pour violences volontaires

Par **maevadubois75**, le **03/11/2010** à **20:41**

Bonjour,

Désolée du roman que je vais vous écrire mais j'aurais besoin de quelques renseignements.

Je suis depuis 2 ans harcelée par la mere de mon petit ami. Celle ci m'a laisser pleins de messages menaçants et insultants sur mon telephone portable : j'ai fait une main courante. Ensuite au mois de novembre dernier elle etait venue a mon lycée pour me frapper : j'ai porté plainte et elle a ete convoqué devant le délégué du procureur où elle a reçus un rappel a la loi. En mai dernier celle ci m'a agressé, une amie et moi, dans la rue. J'ai appeler la police. Je me suis retrouver menotté aux bancs de garde à vue sans pour autant avoir signer un papier pendant que celle-ci rentrait chez elle. Deux jours apres j'ai ete convoqué avec mon amie pour porter plainte, mon agresseur a aussi porter plainte contre mon amie et moi meme. Nous avons toute été reçus par l'UCMJ et depuis plus de nouvelle. Le SAJIR de ma ville me dit que le dossier n'a pas encore ete examiner par le procureur alors que la police me dit que ce dossier va être classé sans suite.

Par conséquent vais-je recevoir une convocation au tribunal ? Si oui dans combien de temps a peu pres ? Dois-je déjà chercher un avocat ?

Merci de votre aide